

Déroulement de la formation

Programme* :

- 08h30 – 09h00 : accueil des participants
- 09h00 – 10h30 : atelier n°1
- 10h30 – 10h45 : pause
- 10h45 – 12h15 : atelier n°2
- 12h15 – 13h15 : atelier sur la digitalisation pour tous
- 13h15 – 13h45 : lunch**

*tous les participants suivront le module 1, que cela soit lors de l'atelier 1 ou l'atelier 2.

** il ne sera pas pris de manière collective, mais par groupe d'atelier au sein de la salle.

Experts & contenus :

1. Module présenté par **Jérôme Henri** spécialisé en droit des ASBL, en droit commercial et en droit de l'insolvabilité.

Réforme du droit des ASBL et nouveautés liées au contexte de crise sanitaire

Il abordera la nouvelle législation suite à la réforme du code des associations.

2. Module présenté par **Olivier Binet**, juriste.

Quelles assurances pour limiter les risques organisationnels et financiers ?

Il mettra en lumière quelles modifications la réforme apporte à l'égard de l'assurance responsabilité administrateur.

3. Module présenté par **Marc Thoulen**, gestionnaire d'ASBL.

Stabilité et résilience en contexte de crise ... et au-delà !

Il mettra en avant les différentes stratégies à mettre en place pour assurer la continuité des nombreux services sociaux offerts par les ASBL.

Mesures sanitaires :

La distanciation sociale et le port du masque restent obligatoires.